L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 JANVIER 1897 — Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Péremptoire en Partage

—DES—

Cottages

DÉSIRABLES ET BIEN SITUES

Doubles et Simples,

—DANS LES—

TROISIÈME ET QUATRIÈME DISTRICTS.

Le Joli Cottage-Résidence,
No 613 rue Montégut,
Entre Chartres et Royale.

Le cottage double productif
Nos 2612 et 2614 N. Remparts,
Entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

Deux cottages doubles en bois avantageux,
Nos 2401, 2403, 2405 et 2407 rue Tchoupitoulas,
[co]ure de la rue Première,

—ET—

LA PROPRIETE BIEN SITUEE

—SUR LA RUE—

TCHOUPITOULAS, TRAVERSANT A LA RUE WATER,

Entre l'avenue Jackson et la rue Joséphine.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de Mme Mary Louise Geiger, femme de W. H. Miller, vs Mme Mary Geiger et als.

No 49,790—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 822 rue Commune—MARDI, 26 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu, en vertu et conformément à un jugement rendu le 31 juillet 1896 et signé le 7 août 1896, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, et aussi conformément à un ordre supplémentaire daté le 11 décembre 1896, dudit Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur et décrites, suivantes, à savoir—

1°. Le joli cottage-résidence bien bâti, en bois, couvert en ardoises, No 613 rue Montégut, entre les rues Chartres et Royale, contenant vestibule, galerie, cinq chambres hangar, citerne, corridor et arrière cour. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Chartres, Royale et Clouet, mesurant 27 pieds de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, d'après le dessin de Joseph Pillé, voyer, daté le 24 mars 1832, et déposé en le bureau de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville. La rue Montégut est pavée en pierres plates et la propriété est une des résidences des plus jolies, dans un voisinage choisi et à proximité de toutes les lignes de chars électriques du bas de la ville.

2° Le cottage double en bois rémunératif et couvert en ardoises Nos 2612 et 2614 rue Nord Remparts, entre l'avenue Lafayette et la rue Port, contenant 4 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours de derrière à chaque corps-de-logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Port, Bourgogne et Enghien, désigné par le No 19 du dit ilet sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, déposé dans le bureau de R. J. Ker, ancien notaire en cette ville; le dit plan étant daté du 1er mars 1844. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 29 pieds de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Situé dans un quartier très populeux, cette propriété est régulièrement louée et est un bon placement pour un petit capital.

3° Le désirable cottage double en bois couvert en ardoise Nos 2401 et 2403 rue Tchoupitoulas, coin Première, contenant 4 chambres, hangars, citernes et cour au fond à chaque côté, allée, etc. La propriété est décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations, etc., située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Deuxième et Rousseau, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 92 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Première, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur au côté supérieur et 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond; composé d'une partie du lot original No 1 sur un plan par Buisson, daté le 15 juin 1845, annexé à un acte passé par devant Chas Boudousquié, ancien notaire, le 16 juin 1848. A proximité de l'exportation et des grands établissements manufacturiers.

4. Le cottage double de choix en bois Nos 2405 et 2407 rue Tchoupitoulas, touchant à la propriété ci-dessus décrite, contenant 8 chambres en tout, hangars, citerne et allée sur le côté, etc. La propriété est décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., située dans les mêmes district et ilet comme le lot ou portion troisièmement décrit ci-dessus, auquel elle touche, et mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne inférieure de côté, et 79 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la ligne supérieure de côté, et 31 pieds 6 pouces et 5 lignes dans le fond; composée d'une portion du lot original No 2 sur le plan ci-dessus mentionné de Buisson, lequel dit lot No 2 forme une partie de la portion qui reste du lot No 11 ci-dessus mentionné, et d'une partie du lot No 12 sur le plan original du dit faubourg Livaudais. Dans un voisinage populeux, assurant une rente constante et un bon placement.

5° La propriété bien située faisant face aux rues Tchoupitoulas et Water, entre l'avenue Jackson et la rue Joséphine, ayant une bâtisse à un étage avec 4 chambres chacune sur les deux rues, plus amplement décrit comme suit, à savoir: une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Jackson et Joséphine, étant la moitié de la partie du lot de terre située dans le faubourg Lafayette; ledit lot est désigné par la lettre L sur un plan dudit faubourg, et ladite portion de terre ou la moitié du lot est marquée par la lettre A sur un croquis fait par H Grant, voyer, en date du 6 juin 1845, et annexé à un acte de partage entre A. Thomas, Jr., F. Wintz et Mme Geiger pardevant L. R. Kenny, alors notaire, et mesurant 32 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 82 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Jackson et 81 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Joséphine, et à peu près 32 pieds de profondeur dans le fond et sur la façade de la rue Water. Faisant face au port de la Nouvelle-Orléans et au chemin de fer de ceinture et à proximité du ferry de Gretna, et tous les grands intérêts commerciaux et maritimes.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, en billets des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité; les propriétés devront être assurées et la police ou polices devront être remis au teneur ou teneurs de billets; et des dépôts de 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant B. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 déc—18 19 20 27—janv 3 10 17 24 à date

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Winnie Lane.

No 51,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. Lesseps, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MERCREDI, 17 février 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté et signé le 7 janvier 1897, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 6 dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, St Pierre et Roman, mesurant 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 99 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté le séparant des lots Nos 5, 6, 7 et 8, et la même profondeur sur le séparant des lots 5, 11, 12 et 13, et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, selon le plan de Pillé et Depouilly, daté le 25 décembre 1865, déposé en l'étude de R. J. Ker, Esq., ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent de la substantielle résidence double en bois à un étage, connue comme le No 614 rue N. Prieur, contenant en tout quelques 5 ou 6 chambres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante au dessus du prix de l'adjudication, et faisant, au moment de la vente, le dépôt usuel de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. R. Légier, Esq., notaire.

13jan—13 20 25 févl 8 17

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

Lundi, 25 janvier à 10 heures A. M.,
A l'encoignure des rues Gaiennié et Sud Peters,
Camions, Harnais, etc., etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE—Louis A. Richards encanteur, bureau, No 629 rue Commune—Le LUNDI, 25 janvier 1897, à 10 heures A. M., à l'encoignure des rues Gaiennié et Sud Peters (International Cotton Press Yards) en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, lequel dit ordre porte la date du 24 novembre 1896 dans l'affaire intitulée James Mullen vs ses créanciers, No 50,898 du dossier de la dite cour, et pour le compte de la dite propriété insolvable, il sera vendu à l'enchère publique ce qui suit, à savoir:

[27] Vingt-sept camions pour transporter le coton

[20] Vingt jeux de harnais, buggy, etc., etc.

D'après l'inventaire enregistré et déposé dans les archives; dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

14 jan—14 17 23 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 26 JANVIER 1897.

Succession de Veuve J. J. Segrave.

No 51,343.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JOLIE MAISON DOUBLE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 26 janvier 1897, à midi, à la bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lequel dit ordre porte la date du 24 décembre 1896, dans l'affaire intitulée succession de Mme Catherine Butman, veuve de J. J. Segrave, No 51,343, du Dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession; il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrite; à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Dauphine, (anciennement Grands-Hommes) et Bourgogne (anciennement Craps) commençant à une distance de 27 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Louisa et Dauphine (anciennement Grands-Hommes) ladite portion ou morceau de terre mesure 40 pieds de face à la dite rue Louisa sur 85 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues par les Nos 806 et 808 rue Louisa et consistent en une jolie résidence double en bois avec quelques quatre chambres et hangars fermés de chaque côté, citerne, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, à un ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en un ou deux billets promissoires de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de non paiement à la maturité, garanti par les privilèges et hypothèques spéciales du vendeur sur ladite propriété foncière, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés avec l'encanteur en anticipation de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25déc—25 26 27—janv—3 10 17 24 25 26

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de plantes et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

The Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boite d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, St Paul, Minnesota.

Agents demandés [illegible].

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un tiers indivis d'un intérêt

—DANS ET A—

Une grande portion de terre de valeur, dans l'ilet compris par les avenues St-Charles et Howard, le Cercle Lee et les rues Carondelet et Calliope.

A 12 mois de crédit.

Canal Bank vs André Ringgold Brousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de André Ringgold Brousseau, consistant en un tiers indivis, dans et aux propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre la rue St-Charles, le Lee Circle (anciennement Tivoli Circle) l'avenue Howard (anciennement rue Delord ou Promenade Triton) et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope formant la façade entière sur la rue St Charles et mesurant deux cent soixante-six pieds dix pouces et quatre lignes de face sur l'Avenue St-Charles, cent soixante-treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Calliope, alors sur une ligne parallèle à la rue Carondelet et s'étendant vers l'Avenue Howard, il mesure cent un pieds huit pouces et deux lignes ensuite sur une ligne vers la rue Carondelet, il mesure trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers l'avenue Howard; il court ou mesure cent trente quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, et de là sur une ligne parallèle à la dite avenue Howard, et s'étendant vers l'avenue St Charles, il s'étend et mesure trente quatre pieds six pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Calliope, il court ou mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique cent onze pieds un pouce au Lee Circle, ancien Tivoli Circle, ensuite quatre-vingts pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire faisant face au dit Lee Circle au point d'intersection du dit Lee Circle ou Tivoli Circle avec l'avenue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Ceci étant le second et dernier encan la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonnes et solvables sécurités, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de la date de vente jusqu'au paiement final et les hypothèques et privilèges spéciaux sur ladite propriété.

L'acquéreur, néanmoins, aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente, le coût et charges du procès et de la vente, commissions, honoraires d'avocats, etc., savoir à peu près dix huit-cents dollars, et en plus les taxes d'Etat de Ville et municipales sur la dite propriété, se montant à environ deux cent cinquante dollars, sur le tiers indivis de l'intérêt sur la propriété en entier.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

25 jan—25 26 29—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU CONTENU, Etc, D'UNE GROCERIE ET BUVETTE.

Aussi Un Cheval et Wagon.

New Orleans Brewing Association vs Frank Petagna.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,090—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de vente dans cette affaire, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 janvier 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux encoignure des rues Liberté et Calliope—

Le contenu et installations, etc., de la Grocerie et Buvette dans le dit local, d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 1 Cheval et Wagon et un lot de Harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 jan—24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Numa Augustin vs Ernest V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,690—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 897, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur, le dit lot ou portion de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds onze pouces et trois lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une première profondeur de cent vingt-cinq pieds, huit pouces, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Roman, le dit lot ou portion de terre mesurant soixante deux pieds onze pouces et trois lignes sur une ligne courant perpendiculaire vers la rue Roman, de là trente-un pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Roman, de là cent trente-deux pieds à angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Roman et courant vers la rue Prieur, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers et perpendiculaire vers la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente-huit pieds sept pouces cinq lignes, de là quarante-cinq pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Kerlerec, de là courant à angles droits sur une ligne vers l'avenue de l'Esplanade perpendiculaire à la dite rue Kerlerec le dit lot ou portion de terre mesurant soixante pieds, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers la rue Prieur le dit lot ou portion de terre mesurant trente-huit pieds deux pouces, de là tournant à angles droits et perpendiculaire à l'avenue de l'Esplanade, le dit lot ou portion de terre mesurant cent trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes, de là, tournant à angles droits vers la rue Roman sur une ligne jusqu'au point du commencement. Le dit lot ou portion de terre mesurant cent cinquante deux pieds, quatre pouces et cinq lignes de face à l'avenue de l'Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

9 jan—[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1416, 1418, 1420 et 1422 rue des Champs-Elysées.

Numa Landry vs Ernest V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 51,694 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Villeré, anciennement Girod, et Robertson, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Rillieux & Cie., voyers, le 8 mars 1836 et mesurant chacun et conformément au dit plan, vingt-sept pieds quatre pouces de face à la rue Champs-Elysées, par cent quarante-et-un pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Et aussi un autre lot de terre adjoignant le susdit et désigné par le No Sept sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise vingt-sept pieds dix pouces de face sur la rue Champs-Elysées par cent-quarante-et-un pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est formé d'une partie du lot No 73 dans l'ilet No 15 du plan original du faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 janv—9 10 15 22 29—fév 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de deux-neuvièmes d'intérêt indivis dans et à une grande portion de terre de valeur.

Dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Howard, le Lee Circle et les rues Carondelet et Calliope.

Canal Bank vs William Blake.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux neuvièmes [illegible] William Blake dans et à une certaine partie ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Charles, Lee Circle anciennement Cercle Tivoli, l'Avenue Howard (anciennement Delord ou Promenade Triton) Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope, formant la façade entière sur l'Avenue St-Charles et mesurant deux cent soixante six pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'Avenue St Charles cent soixante treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Calliope, ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et courant vers l'avenue Howard, il mesure cent un pieds huit pouces et deux lignes, ensuite sur une ligne vers la rue Carondelet il mesure et s'étend trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes ensuite, sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers l'avenue Howard elle court et mesure cent trente quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne parallèle avec la dite avenue Howard et s'étendant vers la rue St-Charles il s'étend et mesure (34) trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Calliope il s'étend et mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique, cent onze pieds un pouce jusqu'au Cercle de Lee (ancien Cercle Tivoli) ensuite quatre vingt-quinze pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire et de face sur le dit Cercle Lee au point d'intersection du dit Cercle Lee ou Tivoli avec l'avenue St Charles, étant la même propriété acquise par le dit Blake conjointement avec A. R. Brousseau et James S. Richardson de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane par acte pardevant John J. Ward, notaire, le 5 juillet 1890 et dûment enregistré dans le bureau des Transcrits, Livre 135, folio 60.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

24 déc—24 26 31—jan 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans le Second District, etc.

Crescent City Rice Mill, etc.

Numa Landry vs Mme Veuve James J. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,693.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos six et Onze, mesurant comme suit: Lot No Dix, vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Toulouse sur soixante-dix-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne du lot No ——, et quatre vingt pieds sur la ligne du lot No onze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond, et le lot No onze mesure vingt-six pieds trois pouces de face sur la rue Toulouse, par quatre-vingts pieds de profondeur sur la ligne du lot No dix et quatre-vingts pieds trois pouces sur la ligne du lot No douze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Seize et mesurant trente-quatre pieds sept pouces et une demi-ligne de face sur la rue Toulouse, par soixante treize pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No quinze, et soixante-treize pieds sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds sept pouces et une demi-ligne sur la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc; situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt six pieds trois pouces de face à la rue Toulouse sur quatre-vingts pieds et une ligne sur la ligne vers la rue Chartres, soixante-dix-neuf pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Decatur et vingt-six pieds trois pouces et trois lignes dans le fond.

4° Et un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Jefferson sur cinquante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses étant connues par les Nos municipaux —— rue Jefferson.

Ensemble avec les machines et autres installations qui y appartiennent et font partie du Crescent City Rice Mill.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs C. W. Gueroboux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 février 1897 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C encoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond.

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

31 déc—31—janv. 7 14 21 28—fév. 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Attrayante et Améliorée du Sixième District.

Security Building & Loan Association vs Henry Miller et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 11 février 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme lot No quinze de l'ilet No douze, Nouveau No 131, sur un plan de B. Buisson, à W. F. Thompson, en date du 23 mars 1810, le dit lot mesure, conformément à une copie du plan annexé à un acte de vente par Alexandre Harris à Frédérick Folger, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, [illegible] de face sur [illegible] avec la rue Laurel, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 janv—7 8 14 21 24—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District.

Joseph A. Ganche vs John Joseph Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,778—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à Midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus et tous les droits, voies, servitudes, privilèges là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julia désigné comme lot No Quatorze de l'ilet No trois cent vingt-huit et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 4

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'Epicerie et de la Buvette, etc., au No 3633 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Antonine.—Julius Frayban vs. Herman Niermann.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 27,343—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et avec le consentement des parties intéressées, enregistré en mon bureau, je procéderai à la vente aux enchères publiques, MERCREDI, 27me jour de janvier 1897, à 11 heures A. M., de la propriété suivante décrite, à savoir:—

Sur les lieux, No 3633 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Antonine dans le Sixième District de cette ville: Le contenu de l'épicerie et de la buvette, consistant de commestibles et liqueurs, un coffre-fort en fer, une boite à bière, meubles, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

23 janv—23 24 25 26 27

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 51,897—Division C—Antonio Menendez vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Antonio Menendes, soit acceptée au bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant H. L. Garland, jr notaire, en son bureau, 618 Commercial Place, commençant mardi, 2 février 1897, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit insolvable, déterminer s'il faut accepter ou rejeter la dite cession de biens, décharger le dit insolvable de ses dettes, élire un syndic et pour d'autre but, et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1896.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

2 jan—2 14—2 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 52,091—Division C.—Ordre de Cour—Joseph C. Paysse vs ses créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Joseph C. Paysse, soit et est par le présent acceptée, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire, 830 rue Commune, commençant le JEUDI, 4 février 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge, et sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1897.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 janv—[illegible]

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 51,955, Division E—Mme Jane Farrell, veuve de T. J. Brown, vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire Mme Jane Farrell, veuve de T. J. Brown, faisant les affaires sous le nom et titre de "The T. J. Brown Wall Paper Company," soit convoquée et tenue pardevant Charles Formau, notaire public, en son bureau, No 126 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 8me jour de février 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la dite pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Lamar C. Quintero, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1897.

Signé: GEO H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10 jan—10 25—fév 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,145—Division D—Arthur Regottaz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Arthur Regottaz, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, à son bureau, No 606 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 15me jour de février 1897 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 21 janvier 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
P. J. TOURNILLON, Député Greffier.

23 janv—23—4 15 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Gertrude Melcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 50,885—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Therese J. Jaunet administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

23 janv—23 28—fév 1

Succession de Thomas Piper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,214—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lena Piper, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

23 jan—23 28—1er fév

Succession de Joseph G. Cuneo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,107—Division —Attendu que Mme Frances K. Isaacson, veuve [illegible] communauté de Joseph G. Cuneo, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph G. Cuneo, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 jan—19 23 28

Succession de B. A. Kernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,432—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Bernard J. Kernan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 janv—19 23 28

Succession de Mary Hanegey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,[illegible]35—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John W. Cullinan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 jan—21 25 30

Succession de Annie E. Hardy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,330—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 janv—16 20 25

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum $3; six months, $1.50 three months 75 cents.

50 YEARS' EXPERIENCE.

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the

SCIENTIFIC AMERICAN,

[illegible]

MUNN & CO., [illegible] New York.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:40 am	No 6 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc dim. excepté.8:50 am	Ex.dimanche..7:50am
No 1 Lim. Ex..6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex.dimanche..9:30 p.m	No 8 Coast Acc dim. excepté..3:30pm
No 5 Fast Mail.8:30pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express..9:00pm	No 24, Local Mail and Express..6:55am
No 3, New Orleans Limited......6:25pm	No 4, Chicago Limited......9:00am
No 1, Fast Mail.8:20am	No 2, Fast Mail.6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train....10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train....4:20pm
No 21, Vicksburg Express....5:30 pm	Vicksburg Express.....8:05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited...8:30 am	No 2 Limited...7:10pm
No 3 Fast Mail.6:30 am	No 4......8:10am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY	
Texas and Mexico Fast Mail....6:50pm	California Ex.. 8:35pm
California Ex..7:30am	Texas and Mexico Fast Mail....8:35am
L'fay'te local...4:5[illegible]pm	L'fay'te local....4:55pm
EAST LOUISIANA RAILROAD	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours.	
No 7......8:20 am	No 8........4:00 pm
Dimanche.	
No 5......6:55 pm	No 6.......7:30 am
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00am	Pte-la-Hache..7:00am
" 4:15pm	" 5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40am	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.....10:00 am	Alger.....4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.....6:05 pm	Alger....8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.....6:40 am	Alger.....8:00am

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Alberta	Brême	Westwego
Allemannia	Hambourg	3e dist. 17
Algiers	Havane	Alger
Baltor	Copenhague	Southport
Breifond	En réparation	Alger
California	Havre	4e dist. 41
Cloden	Rotterdam	Southport
Devona	Brême	4e dist. 43
El Monte	New York	Alger
El Rio	New York	Alger
Ernesto	Liverpool	Westwego
Governor	Liverpool	3e dist. 10
Gussie	Laid up	Alger
Henry Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Jos. Oteri, Jr	Laid up	3e dist. 32
Louisiana	New York	2e dist. 8
Lucina	Manchester	1er dist. 21
Magician	Liverpool	Pic Tier
Morgan	Laid up	Alger
[illegible]	Honduras	1er dist. 15
Ramon de Larrinaga	Manchester	1er dist. 27
Salopia	Manchester	Westwego
Santanderino	Liverpool	4e dist. 44
Straits of Magellan	Brême	4e dist. 45
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Utstein	Bocas del Toro	1er dist. 15
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
NAVIRES		
Marceline Jane	Barcelone	rue Se
BARQUES		
Mabel	En détresse	Point
Orsolina	Oporto	rue Se
GOELETTES.		
Santo Oteri	Honduras	1er dist. 15

[illegible] pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Sol, Mason.....parti 20 janv

LIVERPOOL.
Steamship Traveller, Wool.....parti 25 déc
Steamship Electrician, Comline....parti 24 déc
Steamship Yucatan, Jinks....parti 16 déc
Steamship Costa Rican, Kelly....parti 17 déc
Steamship Darien, Wrake....parti 7 janv
Steamship Tampican, Pickthall....parti 6 janv
Steamship West Indian, Campbell...parti 6 janv
Steamship Texan, Howell....parti 31 déc
Steamship Mira, Bali....parti 7 janv
Steamship Astronomer, Shaw....parti 14 janv
Steamship Wm Cliff, Japha....parti 14 janv
Steamship Historian, Valiant....parti 16 janv
Steamship Maritime, Davis....parti 20 janv

SHIELDS ANG.
Steamship Caprivi, Hagamann....parti 31 déc
Steamship Milwaukee, Lugg....parti 14 jan
Steamship Liv, ——....parti 19 janv

BARRY, ANG
Steamship Benrath, Benick....parti 31 déc
Steamship Torr Head, Thompson....parti 5 janv
Steamship Inchdune, Pearse....parti 8 janv

HAMBOURG.
Steamship Hispania, Demproolf....parti 12 déc

MARSEILLE.
Steamship Scottisch Prince, McLean par 16 déc

FIUME
Steamship North Gwalia, Evans....parti 9 janv
Steamship Gleadowe, Harris....parti 23 déc

ROTTERDAM
Steamship Aco, Van Eyken....parti 24 déc

PALERME.
Steamship Valencia, ——....parti 5 janv
Steamship Pontiac, Owen, ——....parti 31 déc
Steamship Shelley, Wallace....parti 16 janv

TRIESTE.
Navire Deveron, Ianeich....parti 24 déc
Barque Sava, Martinovich....parti 30 déc
Steamship Istria, Kreglich....parti 15 janv

DUNDEE.
Steamship Hadden Hall, Pritchard....parti 31 déc
Steamship Fitzpatrick ——....parti 12 janv

CARDIFFE
Steamship Loyd a. Calvert....parti 7 janv
Steamship Scottisch Hero, Singer....parti 20 jan

GENES
Steamship Persian Prince, Henderson..par 8 jan

ST-VINCENT, CAPE DE VERDE
Steamship York, Smith....parti 6 janv
Steamship Wydale, Gibson....parti 10 janv
Steamship Blue Jacket, Thomas....parti 16 janv

NAPLES.
Steamship Ashlands, Anderson....parti 5 janv

HULL ANG
Steamship Arapahoe, Simpson....parti 9 janv
Steamship Incharran ——....parti 14 jan

LAS PALMAS
Steamship Birnam, Boyle....parti 12 jan

ST-LUCIA.
Steamship Castlemoor, Flause....parti 14 jan

RIVER PLATTE
Steamship Marie Elle....parti 9 jan

ST-MICHEL.
Steamship A C O., Van Eyken....parti 9 jan

PARA
Steamship Polycarp, Oliphant....parti 13 jan

RIO DE JANEIRO.
Steamship Veleda, Hocken....parti 14 jan
Steamship Mozart, Fisher....parti 16 jan
Steamship Caldy, Bennington....parti 18 jan

PENARTH
Steamship Bengore Head, Brennan.parti 19 jan
Steamship Hegie, ——....parti 17 janv

ROUEN
Barque Troola, Castellanio....partie 16 janv

COPENHAGUE
Steamship Bismanden, Amundsen..par. 16 janv
Steamship Toledo, Wishart....parti 16 janv

HARTLEPOOL
Steamship Glady., Dixon....parti 19 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 46,176—Division B—M. J. McAdam vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de M. J. McAdam, insolvable soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire public, à son bureau, No 217 rue Carondelet, en cette ville, commençant Lundi le 8me jour de février 1897, à 10 heures A. M., dans le but de délibérer et voter sur les matières relatives à certaine propriété référée dans la pétition enregistrée.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Nlle-Orléans, 23 janvier 1897.

Pour copie conforme.
[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

[illegible]